

# [Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 23

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178074>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Merci! je suis profondément reconnaissant de votre aimable invitation, répondit Hortense en dissimulant de son mieux l'altération de sa voix; je ne vais pas au bal parce que je suis contrefaite, mais je ne puis voir de jeunes filles belles et parées tournoyer devant moi, sans que mon cœur se serre et que leur grâce, leur beauté me rappellent douloureusement que je suis difforme.

— Jusqu'à présent, chère sœur, dit Mathilde, j'ai cru que les brillantes réunions n'avaient pour toi aucun charme; maintenant que je connais la cause de tes refus, je renonce à prendre un plaisir que tu ne partages pas; je reste pour te tenir compagnie, mais je laisse Ernest parfaitement libre d'aller danser ce soir.

— Nous resterons tous deux: vous savez bien, Mathilde, que je préfère la douce causerie de nos veillées au coin du feu, à la brillante gaité d'un bal.

— Mes généreux amis, vous ne me ferez pas cette peine; s'écria Hortense extrêmement émue: vous allez partir, je le veux. Quelques heures de solitude seront bientôt passées, et petite sœur me racontera ses triomphes en rentrant. — Vous entendez, Ernest, j'exige que vous emmeniez sur le champ Mathilde.

La discussion dura près d'un quart d'heure, mais Hortense employa des arguments si persuasifs que les deux jeunes gens durent céder à ses instances et à ses prières.

Quand la jeune fille fut seule, elle s'abandonna sans scrupule à ses douloureux regrets.

« Oh! dit-elle en se tordant les mains, être une exception aux règles générales de l'humanité, c'est le plus affreux, le plus cruel des martyres!

Pourquoi, mon Dieu, toi qui es la bonté même, as-tu donné un cœur à ceux qui ne doivent jamais être aimés?

Pourquoi, quand je te supplie de me rendre la douce sérénité dont je jouissais, restes-tu sourd à mes prières et à mes larmes?

Seigneur! tu vois pourtant les luttes que je me livre pour cacher à ma sœur tout ce que son amour partagé me fait souffrir, et chaque jour la jalousie creuse une blessure plus profonde dans mon âme: car, toi qui sais tout, mon Dieu, tu n'ignores pas combien j'aime Ernest!

Pourquoi cette fatale passion est-elle venue troubler ma vie?

Je désire de toute la puissance de mon être le bonheur de Mathilde; cependant, je le sens bien, ce bonheur me tuera.

Oh, mon Dieu! mon Dieu! ne veux-tu donc pas me guérir? »

Tandis qu'Hortense en prières réfléchissait à sa position exceptionnelle, Mathilde que le souvenir de sa sœur attristait au milieu du bal, faisait promettre à son fiancé qu'ils ne retourneraient jamais dans des fêtes dont la difformité d'Hortense pourrait l'exclure; puis elle lui dévoila une partie de ses craintes sans toutefois lui parler de la disease de bonne aventure.

Ernest avait déjà remarqué un changement dans la manière d'être de cette angélique fille; il s'engagea solennellement à aider Mathilde dans ses recherches et à lui prêter son concours toutes les fois qu'il pourrait lui être utile.

Le lendemain du bal, le calme paraissait rétabli dans la demeure des demoiselles Colombier, qui vivaient, depuis la mort de leur mère, sous la garde d'une vieille domestique qui les avait vues naître.

Au bout de cinq ans de mariage, monsieur Colombier avait abandonné sa femme et ses enfants pour consacrer sa vie à une danseuse qui l'avait charmé.

Étant l'aînée, Hortense partagea tous les chagrins de sa mère; cette connaissance précoce de la douleur jointe aux réflexions pénibles que lui suggérait son infirmité, l'avaient mûrie avant l'âge, et, bien qu'elle n'eût encore que vingt et un ans, ses pensées étaient aussi graves, aussi profondes que celles d'une personne qui, pendant de longues années, aurait expérimenté la vie.

Douée d'une organisation éminemment sensitive, Hortense n'avait point eu de jeunesse. Cet âge heureux, où l'on jouit sans arrière-pensée, sans souci du lendemain qui semble encore éloigné, sans regret de la veille qu'on oublie; cet âge béni, dont on voudrait hâter la fuite quand on le possède, et qu'on ne cesse de pleurer lorsqu'on l'a perdu, n'avait apporté à la jeune fille que des pensées douloureuses et de sanglantes mortifications.

Dans les classes, les enfants sont souvent cruels; les amies d'Hortense, elles-mêmes, ne lui avaient point épargné l'épithète de *bossue* lorsqu'elles croyaient avoir à s'en plaindre et la pauvre fille ne trouvait que chez sa mère et sa sœur une affection sans mélange.

Mathilde avait le caractère aussi gai que celui de sa sœur était pensif et mélancolique. Son premier coup-d'œil embrassait toujours le beau côté des choses et lorsque leur prisme s'effaçait à ses regards, elle se rattachait à une autre espérance qui lui donnait du bonheur.

(La suite au prochain numéro.)

*Aux pommes!*... Quelle est l'innoffensive intelligence qui la première a laissé échapper cette exclamation, et quels sont les complaisants qui les premiers se sont plu à la faire circuler et passer dans le *bon genre*. Peu nous importe; il suffit seulement de constater que cette expression, *d'un bête à couper au couteau* — comme dirait *Longuet* — a détrôné le joli qualificatif *chouette*, jadis fort à la mode.

Aujourd'hui l'on a une chaussure, un habit, une robe, un chapeau *aux pommes!* — Une jeune fille *aux pommes* a une bouche, un nez, des yeux et tout le reste, *aux pommes!* — On a des bals, des diners, des promenades *aux pommes!* — L'on voit des troupiers *aux pommes*, commandés par un colonel *aux pommes!* — On a du vin *aux...* mais ceci devient plus grave, et il y a même danger de lâcher la qualification.

Un jeune homme *aux pommes* entre avec un ami dans un bouchon, pour se rafraîchir; le pintier sert un demi-pot de vin excellent; le jeune homme déguste, savoure, puis, posant en connaisseur, dit devant tous les consommateurs: « Monsieur, je vous fais mon compliment, vous avez là du vin *aux pommes!* »

— Insolent gremlin! n'allez-vous pas dire que je débite du cidre!... et un soufflet, mais *aux pommes*, s'abat sur la joue du malencontreux jeune homme.

Un cafetier offrait, l'autre jour, un verre d'absinthe à un Lausannois qui stationnait, les bras croisés, sur la place de la Palud.

— Je vous remercie infiniment, dit celui-ci, mais je ne puis l'accepter pour trois raisons: la première, parce que c'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort de ma mère; la seconde, parce que je n'en prends jamais; la troisième, parce que je l'ai déjà prise!

Pour la rédaction: L. MONNET.